

La séparation des pouvoirs au Royaume-Uni

Par **Julien1234**, le **25/10/2018** à **16:12**

Bonjour,

je voudrais savoir si mon plan est bon pour le sujet : la séparation des pouvoirs de la grande bretagne. J'ai l'impression de m'écarter du sujet ? Merci

j'ai utilisé cette problématique : la question est de savoir si le régime parlementaire britannique est le régime du Parlement

I. LE REGIME PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE, UN REGIME METTANT EN PLACE UN PARLEMENT FORT

- A. Les prérogatives importantes du pouvoir législatif britannique
- B. Un régime parlementaire moniste effaçant le rôle du Monarque

II. LE REGIME PARLEMENTAIRE BRITANNIQUE, UN REGIME EN FAVEUR DE LA MAJORITE

- A. La consécration pratique d'un régime parlementaire majoritaire
- B. La rationalisation récente du système politique britannique

Par **LouisDD**, le **27/10/2018** à **10:22**

Salut

La problématique et le plan apparent ne reflète pas le sujet à mes yeux, on dirait plutôt une dissertation sur le parlementarisme au R-U.

La séparation des pouvoirs implique de traiter des 3 pouvoirs classiques : exécutif législatif et judiciaire, et de montrer les liens entre eux, l'articulation, les mécanismes de contrôle de l'un sur l'autre... de savoir s'il existe une séparation effective des pouvoirs au R-U (ce qui passerait par l'étude de la Constitution britannique...)

Alors oui il faudra bien dire que le RU est tel ou tel régime (parlementaire, présidentiel, semi-présidentiel...) et ce qui en découle, mais toujours en cherchant à montrer si oui ou non la séparation des pouvoirs est effective...

À voir donc

Bonne continuation